



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2023-04-01

DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR UN
MAGASIN TEST – LOCAL 189 RUE DROITE**

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le code civil,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-03-06-SG du 23 mai 2020 conférant certaines délégations au Maire conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la décision du comité de pilotage des magasins test et locaux d'artistes du 8 mars 2023 ;

CONSIDERANT que la commune de Sisteron est propriétaire d'un local commercial au rez-de-chaussée du 189 rue Droite ;

CONSIDERANT que ce local est destiné à accueillir des activités économiques dans le cadre des magasins test ;

CONSIDERANT que le comité de pilotage du 8 mars 2023 a étudié la candidature de Monsieur Julien PREVOST souhaitant créer une société appelée O Loudik et qui aurait pour objet la vente de jeux de société ;

CONSIDERANT que le dossier de Monsieur PREVOST était complet, ses éléments financiers satisfaisants, le comité de pilotage a décidé de lui attribuer le local sis 189 rue Droite.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de mettre à disposition de la société O Loudik, représentée par Monsieur Julien PREVOST, le local sis 189 rue Droite 04200 SISTERON d'une superficie de 60m² et 15m² de réserve, à compter du 15 avril 2023 jusqu'au 14 février 2024 pour un loyer mensuel de 350€ (trois cent cinquante euros).

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal.

ARTICLE 3 : ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Fait à Sisteron, le 31 mars 2023

**Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU**

Mis en ligne le 28/06/2023 à 15h09

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-210402095-20230329-2023_04_010